

Publié le 31/01/2020

Solomiac. Le Sygral a été lancé



De gauche à droite : MM. Lannes, Deprince, Duffaut, Dupuy, Lecarpentier, Mantovani, Balas, Sancerry et Mercier.
/Photo DDM M. G.

Le Syndicat de gestion des rivières d'Astarac-Lomagne (Sygral), créé au 1er janvier 2020, est issu de la fusion de 5 syndicats de rivières préexistants sur les bassins-versants de la Gimone, de l'Arrats et de petits affluents de la Garonne dont les vallées sont sur le territoire du Tarn-et-Garonne. De fait, ce syndicat mixte est interdépartemental et 10 communautés de communes en sont membres. C'est ainsi que, dernièrement, s'est tenue l'installation de l'assemblée délibérante. A cette occasion, le Sygral s'est doté d'un président en la personne de Thierry Lecarpentier, qui était précédemment président du syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Arrats. Les 4 vice-présidents élus sont les présidents des anciens syndicats de rivières : 1er vice-président, J.-L. Deprince, du syndicat mixte du bassin de la Gimone ; 2e vice-président, Jean-Claude Duffaut, du syndicat intercommunal d'aménagement et d'assainissement de la vallée de la Gimone ; 3e vice-président, Jean Dupuy, du syndicat mixte du bassin aval de l'Arrats ; 4e vice-président, Serge Lannes, du syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Sère et de ses affluents. Le collège des élus a également souhaité que toutes les communautés de communes membres soient représentées au sein du bureau. Ainsi, Guy Mantovani, M. Balas, M. Blancquart, M. Mercier, M. Sancerry et M. Leclech complètent la composition du bureau.

Le Sygral est un syndicat gémapien, c'est-à-dire qu'il a pour missions l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la protection et la restauration des zones humides, ainsi que l'aménagement des bassins versants de l'Arrats, de l'Ayroux, de la Sère, du ruisseau du Saint-Michel et de la Gimone.

Correspondant